

**BUDGET 2017**

Le budget de la Communauté d’Universités et Etablissements Lille Nord de France vient en soutien des missions définies dans les statuts de la ComUE. Ces missions ont été détaillées dans un document « Contrat de site Nord-Pas de Calais » dans une perspective pluriannuelle. Ces missions sont rappelées succinctement dans le tableau ci-dessous. Elles ont structuré le volet commun du contrat de site signé le 22 juillet 2015.

### Missions de la ComUE

***COMUE Lille Nord de France :***

* **Coordonner l’offre de formation et leur stratégie de recherche et de transfert sur la base d’un projet partagé**
* **Elaborer avec le réseau des œuvres universitaires et scolaires un projet d’amélioration de la qualité de vie étudiante et promotion sociale**

**Culture scientifique**

**Campus numérique**

**Campus durable**

* ***Stratégie de recherche : CPER\*, SRI SI\*,PO FEDER\*…***
* ***Réseaux thématiques de recherche***
* ***Satt et valorisation***
* ***ESPE : formation des maîtres***
* ***Coordination de l’offre régionale***
* ***Cartographie des formations***
* ***ORES (Observatoire)***
* ***Formation doctorale et insertion professionnelle des docteurs***
* ***Formation tout au long de la vie***
* ***Entreprenariat***

**RECHERCHE**

**FORMATION**

**ACTIONS**

**INTERNATIONALES**

**IN**

* ***Espace euro-régional de l’enseignement supérieur et de la recherche***
* ***Accueil des étudiants et chercheurs internationaux***

\*SRI-SI Stratégie Recherche Innovation- Spécialisations Intelligentes

\*CPER Contrat de Plan Etat Région

\*Po Programme Opérationnels

\*FEDER Fonds Européen de Développement Régional

## 1- Présentation de la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP)

La ComUE Lille Nord de France applique le décret 2012-1246 du 7/11/2012, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) depuis le 1er janvier 2016, date de son entrée en vigueur.

Cette réforme vise à mieux garantir la soutenabilité des budgets des organismes publics. A côté de la comptabilité générale en droits et obligations constatées, elle introduit une comptabilité budgétaire en autorisations d’engagement et de crédits de paiement.

A ce titre, et depuis l’exercice 2016, le budget est présenté pour vote devant le conseil d’administration selon le format des nouveaux tableaux réglementaires, par l’introduction notamment des notions d’autorisations d’engagement et de crédits de paiement.

L’autorisation d’engagement (AE) constitue la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées sur l’année. Elle est consommée par les engagements passés dans l’année mais qui peuvent entraîner le paiement des dépenses correspondantes sur plusieurs exercices ultérieurs. De fait, et même si le budget reste soumis au principe d’annualité, le nouveau cadre comptable et budgétaire permet d’introduire une vision à plus long terme en intégrant la programmation des opérations pluriannuelles comme par exemple Campus Grand Lille.

Les crédits de paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être payées durant l’année pour couvrir des engagements contractés. Ils sont consommés au moment du décaissement effectué par l’établissement c’est-à-dire au moment du paiement de la dépense.

Illustration des AE et CP :

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | 2016 | | 2017 | | 2018 | |
|  | AE | CP | AE | CP | AE | CP |
| Marché annuel de 750 € avec un engagement juridique signé en 2016 | 750 | 750 |  |  |  |  |
| Marché de maintenance de 750 € avec un engagement juridique signé en 2016 pour 3 ans | 750 | 250 |  | 250 |  | 250 |

Si le dispositif réglementaire est entièrement en vigueur depuis le 1er janvier 2016, son déploiement dans le système d’information financier pouvait s’effectuer en deux temps (soit au 1er janvier 2016 ou 1er janvier 2017). En l’espèce, et pour la ComUE Lille Nord de France, le déploiement du système d’information SIFAC en mode GBCP interviendra à compter du 1er janvier 2017.

Il en résulte la mise en place d’une nouvelle organisation budgétaire avec les notions de centres de responsabilité budgétaire **(CRB)** et de services opérationnels **(SO)**.

**Les CRB** correspondent aux niveaux les plus hauts de l’organisation budgétaire. Ils sont représentés par l’ordonnateur principal ou par des ordonnateurs secondaires ou délégués. C’est à ce niveau que peuvent s’effectuer la programmation, le dialogue de gestion et la répartition des moyens en adéquation avec les objectifs fixés.

**Les SO** correspondent aux structures « cœurs de métiers ». Ils sont rattachés aux CRB qui leurs allouent une enveloppe globale.

L’arborescence de la ComUE a été calquée sur l’organisation de l’établissement et son organigramme. Elle retrace en détail les dépenses et recettes par mission. Suite à l’intégration de l’ESPE, le service du Patrimoine et la Direction des systèmes d’information ont été repris au niveau des services centraux de la COMUE avec un budget dédié à l’établissement hors Campus Grand Lille et Equipex.

## 2 - Les dépenses de la ComUE Lille Nord de France

Le budget de la ComUE est présenté en trois Centres de Responsabilité Budgétaire (CRB), un CRB consacré à la masse salariale, un CRB dédié aux services centraux et un CRB constitué par les départements. Ces CRB sont déclinés en centres financiers et services opérationnels (SO) qui correspondent à chaque mission de la ComUE.

Le budget de l’ESPE (Budget Propre Intégré) a fait l’objet d’une présentation au Conseil d’Ecole du 28 novembre (cf note de présentation ESPE).

Les budgets des opérations de Campus Grand Lille, du projet Equipex entrant dans le cadre du PIA et du Programme « PRREL\* Ambitions » sont présentés en CRB distincts, dans la mesure où la ComUE n’assure que la gestion administrative et financière de ces projets.

\*PRREL : Programme Régional de Réussite en Etudes Longues.

* 1. **Les Centres de Responsabilité Budgétaire de la ComUE Lille Nord de France**

**2.1.1-Le Centre de Responsabilité Budgétaire (CRB) « masse salariale »**

Le CRB « masse salariale » reprend toutes les dépenses de personnels de la ComUE et de l’ESPE. Cette masse salariale se décompose en vacations administratives et d’enseignement, en supports sur ressources propres destinés aux services centraux et aux différents départements de la ComUE et les supports Etat au titre du plafond 1 pour l’ESPE et la ComUE.

Suite à la réunion au Ministère, le 30 novembre relative au transfert des moyens de l’ESPE et au passage aux responsabilités et compétences élargies de la ComUE au 1er janvier 2017, un montant de 23 010 230 € en masse salariale correspondant aux postes attribués au titre du contrat de site et du transfert des moyens de l’ESPE a été intégré.

Dès réception de la notification de la masse salariale accordée, un budget rectificatif reprenant les derniers ajustements sera présenté au Conseil d’Administration et accompagné du Document Prévisionnel de Gestion (DPG).

**2.1.2-Le Centre de Responsabilité Budgétaire (CRB) « services centraux »**

Ce CRB est composé des missions supports nécessaires à la mise en œuvre du transfert des moyens de l’ESPE, du passage aux responsabilités et compétences élargies et à la mise en place de la GBCP (Gestion Budgétaire et Comptable Publique) et du SIRH (Système d’Information Ressources Humaines), de la politique RH, du plan de formation, des affaires juridiques, de la politique achats,… . Ces missions supports viennent également en appui des missions opérationnelles de la ComUE et de l’ESPE afin de donner une visibilité de leurs actions et d’assurer la valorisation des événements de la ComUE et de ses membres par la refonte du site web, l’élaboration des plaquettes et événementiels des missions de la ComUE et de l’ESPE.

A noter que depuis le 1er septembre 2016, la direction du patrimoine de l’ESPE est rattachée aux services centraux de la ComUE. Les dépenses de cette direction concernent le patrimoine de l’ESPE (mise en accessibilité des sites et désamiantage du site de Villeneuve d’Ascq), les frais de logistique et de fonctionnement.

L’augmentation des dépenses de fonctionnement en 2017 s’explique par le passage aux RCE (frais de commissaire aux comptes, paye à façon, cotisations à l’Amue (sifac et apogée) et Cégape (paye),…). De même l’importante évolution des dépenses d’investissement en 2017 (renouvellement du parc informatique et travaux) sont dues au gel de l’investissement pendant deux ans du fait de l’indisponibilité du fonds de roulement de l’ESPE.

**2.1.3-Le Centre de Responsabilité Budgétaire (CRB) « départements de la ComUE »**

Le CRB « départements de la Comue » regroupe toutes les missions opérationnelles de la ComUE qui se décline en six Centres Financiers constitués de Services Opérationnels (SO) qui correspondent à chaque mission.

Les dépenses de ce CRB sont constantes par rapport aux dépenses de 2016 avec quelques variations entre certaines missions. Les variations sont expliquées au niveau de chaque centre financier.

Il est à noter que pour certaines missions ont été intégrées des sommes initialement prévues dans le Budget Rectificatif n° 2.

* **Le Centre Financier International**

Le Centre Financier International comprend cinq Services Opérationnels. Les dépenses sont en diminution pour les actions internationales, Euraxess et le programme interreg dans la mesure où ces projets sont en cours de réalisation, de dépôt ou terminés (Interreg transfrontalier, Euraxess, Arcus), une augmentation est constatée pour l’International Academy et le Centre de FLE expliquée par la prise en charge d’une école thématique d’été France Excellence et pour le FLE des sessions et la mise en place d’une formation. Ces nouvelles dépenses sont couvertes par les frais d’inscription.

***Les actions internationales***: les actions viennent en appui des projets menés par les établissements afin de développer un espace euro-régional de l’enseignement supérieur et de la recherche avec les universités de l’Euro-région (Ku Leuwen, U Gand, UCL et U Mons, …), de développer des actions communes pour la formation et l’insertion professionnelle des docteurs et de favoriser l’accueil des étudiants et des chercheurs internationaux. L’installation d’une délégation « Campus France » permettra d’informer la gouvernance des politiques de sites et les réseaux en matière de développement international et de valoriser les actions internationales menées sur le site. Le budget permettra également de concevoir des supports de communication afin d’améliorer la lisibilité des actions.

***L’International Academy*** : Ce programme a été construit sur le modèle d’une université d’été (Summer School) afin de faciliter l’intégration des étudiants internationaux inscrits dans les établissements de la ComUE et quelques établissements nationaux. Il assure l’accueil, la préparation linguistique, culturelle des étudiants préalablement à leur entrée dans leur filière d’études. Le budget concerne les dépenses pour l’organisation des sessions de formation, les sorties culturelles, la préparation, la logistique et le suivi de la session. Sont prévues des dépenses pour la mise en œuvre de ressources en commun pour la préparation de la mobilité entrante qui sont utilisées dans tous les sites de promotion de la France à l’étranger. En 2017, l’international Academy sera dotée d’une école d’été thématique de France Excellence.

***Interreg transfrontalier*** : L’Université métropolitaine a été réalisée avec les universités de Mons et la Kulak à travers un programme Interreg. Elle s’est intensifiée en intégrant les universités de Gand et Leuwen, et l’Université catholique de Louvain et en couvrant 3 actions de formation qui a permis le dépôt d’un dossier Interreg « Transuniv » en novembre 2016.

***Le Centre d’Examens « Français langue étrangère »*** : Il a été créé en 1993 et délivre un diplôme d’études en langue française, diplôme approfondi de la langue française et un Test de Connaissance du Français. Ces examens s’adressent à un public étranger – étudiants en mobilité Erasmus ou par convention, candidats libres, demandeurs de naturalisation, professionnels de santé souhaitant exercer en France - afin d’obtenir une certification reconnue sur le plan international et dans toutes les administrations. Les dépenses couvrent les frais de déroulement des sessions d’examens et de formation de formateurs en Didactique du Français langue étrangère pour les bénévoles qui travaillent dans les associations.

***Le Centre de Mobilité Euraxess*** : Il vient en appui à la mobilité internationale, entrante, des chercheurs et enseignants-chercheurs étrangers qui viennent en poste ou court séjour dans les établissements régionaux en apportant une aide à la recherche du logement, l’assistance pour les formalités administratives et la vie quotidienne, l’organisation de sorties culturelles et de sessions de cours de français langue étrangère. Le budget intègre les dépenses de pilotage, de communication auprès des partenaires étudiants et chercheurs pour une meilleure lisibilité du centre et de coordination avec les antennes des établissements.

* **Le Centre Financier Formation**

Ce centre financier est composé de quatre Services Opérationnels. Le budget pour les dépenses 2017 est constant par rapport à 2016.

Pour les services opérationnels : « Carte des Formations , Portefeuilles Expériences et Compétences et Mission Etudiant Entrepreneur » une somme de 306 000€ prévue au budget rectificatif a été ajoutée.

***Le Collège Doctoral*** : L’objectif est d’augmenter le nombre de doctorants dans le tissu socio-économique régional. Le Collège Doctoral assure la formation des doctorants et favorise leur insertion professionnelle, renforce les liens doctorants-entreprises, développe la valorisation internationale des formations doctorales et mobilités afin de d’accroître l’attractivité internationale des écoles doctorales. Les dépenses concernent les séminaires pour les doctorants (62 formations, 112 sessions et 200 journées de formations) et les encadrants de thèses, l’animation d’un réseau de référents « insertion professionnelle-docteurs », des événements favorisant les liens doctorants/entreprises (Ma thèse en 180 secondes, Challenge Doc, Stardoc, Doc’emploi, PhD Welcome), la réalisation de plaquettes, l’organisation de la rentrée des Ecoles Doctorales, l’appel à projets mobilité (mobilité entrante et sortante) et les « visiting professors » afin de dispenser des cours de haut niveau, la remise de deux prix de thèse internationale ainsi que la participation à des missions de promotion du doctorat (Mexique).

***La Carte des Formations*, le Portefeuille Expériences et Compétences et le Schéma de la Vie Etudiante :**

- La carte des formations développe l’attractivité, la visibilité et la lisibilité pour les étudiants de l’offre de formation régionale. Les dépenses concernent la construction d’un outil de communication de l’offre de formation en région à destination des étudiants et de leur famille au niveau national et international ainsi que des professionnels afin de visualiser rapidement, par domaine, par type de formation : la mention, le parcours par site universitaire, l’offre de formation disponible à ce jour, et d’élaborer un cadrage commun de cette offre de formation (calendrier universitaire, volumes horaires et les contenus des enseignements transversaux, la mise en stage des étudiants, les outils de l’orientation et de l’insertion professionnelles, les partenariats lycées-universités, …). Le budget intègre également l’élaboration d’un état des lieux de l’offre de formation actuelle (DEUST, DUT, Licence professionnelle, Doctorat), ainsi que des sessions de formation afin de faciliter l’insertion professionnelle des étudiants des établissements de la ComUE.

***-*** *Le Portefeuille Expériences et Compétences (PEC)* est porté par la ComUE depuis 2009. Il permet à l’étudiant de pouvoir analyser ses expériences dans le domaine de la formation et dans les activités extra-scolaires, de les traduire en compétences acquises et de chercher celles à acquérir pour ses projets de formation et professionnels. Dans l’attente du redimensionnement du projet en 2018, la participation reste identique pour 2017.

*- Le schéma de la vie étudiante* : La ComUE a élaboré avec le CROUS Nord-Pas de Calais et l’ensemble des acteurs en région le schéma Directeur de la vie étudiante. Ce schéma comporte 4 axes stratégiques qui seront mis en œuvre sur la période 2016 - 2019 :

- Information vie étudiante ;

- Accueil-accompagnement ;

- Autonomie ;

- Equilibre-épanouissement-citoyenneté.

***L’Observatoire Régional des Etudes Supérieures*** : Il permet aux universités, écoles et collectivités de disposer d’indicateurs qui couvriront l’ensemble du périmètre régional et études sur l’insertion professionnelle et les conditions de vie des diplômés en région. Il participe également à l’enquête « docteurs » en lien avec le collège doctoral et souhaite élargir les sources statistiques et thématiques aux fichiers « Post-Bac afin d’améliorer la connaissance des étudiants des Hauts de France. Le budget permet d’acquérir les données nécessaires, d’organiser les enquêtes auprès des docteurs.

***La Mission Etudiant Entrepreneur*** : La ComUE mène des actions innovantes pour sensibiliser et former les étudiants à l’entrepreneuriat. La «Mission Etudiant Entrepreneur » détient le label national Pôle Entrepreneuriat Etudiant (PEE) regroupant 23 pôles et a coordonné la réponse à l’action PEPITE (Pôle Etudiant pour l’Innovation, le Transfert et l’Entrepreneuriat). Le budget correspond aux missions de la « Mission Etudiant Entrepreneur » afin de participer à l’élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie régionale « Initiatives et Entrepreneuriat » en coordonnant les réponses aux appels d’offres ( PEPITE,…), à la poursuite du déploiement de structures académiques d’accompagnement à la création et à la reprise d’entreprises afin de l’étendre à l’ensemble du territoire régional, à la poursuite des passerelles entre le monde de l’enseignement et le monde socio-économique développées par les « pôles entrepreneuriat » des universités et des écoles et à la mise en place, à la demande d’étudiants bénéficiant du statut national étudiants entrepreneurs, d’un espace co-working dans le cadre d’un partenariat public/privé qui permettrait de limiter « la fuite » des futurs jeunes entrepreneurs vers d’autres régions françaises ou étrangères proches.

* **Le Centre Financier Culture**

Ce centre financier se décline en cinq services opérationnels. Le budget est en légère évolution en 2017, la ComUE ayant intégré les dépenses de Boutique des sciences; les dépenses s’élèvent à 35 000 € au lieu de 20 000 € en 2016. Par contre l’aide accordée à la Maison des Sciences diminue de 10 000 €.

***La Culture scientifique et Patrimoine scientifique*** : La ComUE intervient dans la mission de la Région de coordonner les initiatives territoriales visant à développer la culture scientifique, technique et industrielle auprès des jeunes publics et de participer à leur financement.

- La culture scientifique développe des actions entre les acteurs de la science et le public. Le budget permet de monter des actions telles que le village des sciences, le concours faîtes de la science, Pint of science… Elle participe également au projet Boutique des sciences, dispositif de recherche collaborative qui met en lien les acteurs de la recherche avec des collectifs de citoyens.

- Le Patrimoine scientifique : Les établissements de la ComUE détiennent un patrimoine précieux et diversifié. La mission est de valoriser ce patrimoine et le faire connaître au grand public et aux acteurs de l’enseignement supérieur et de la recherche. Le budget permet d’organiser des expositions et de valoriser l’inventaire des collections, de servir d’interface entre l’université et les musées et de mettre à la disposition des chercheurs des outils de recherche pour construire l’histoire des établissements.

**La Culture et Arts :** L’objectif est de sensibiliser la communauté scientifique à la création artistique et à la diffusion de la culture artistique à l’Université. Le budget couvre les dépenses de la résidence d’artiste ARTU « Artiste Rencontre Territoire Universitaire » d’une durée de 4 mois, la participation au réseau national ART, Université, Culture et aux activités étudiantes du CROUS , l’organisation des Journées des Arts et de la Culture dans l’Enseignement Supérieur (JACES).

***Le programme PIA Culture*** : La Région est chef de file de ce projet financé par l’ANRU. Ce projet permettra la création du « portail de la curiosité scientifique » dans lequel sera intégrée la valorisation du patrimoine.

***Europresse***: Depuis 2011, le PRES (puis la ComUE) prend en charge l’abonnement à Europresse, pour les 6 universités publiques, avec accès distant. Cet abonnement est souscrit auprès de la Société CEDROM-SNI qui a l’exclusivité de distribution de la base de données « Europresse.com pour Bibliothèques »**.**

Régulièrement mis à jour et enrichi, le répertoire Europresse.com comporte [6419 sources reconnues](http://nouveau.europresse.com/WebPages/Sources/SourceSearch.aspx), incluant de nombreux titres exclusifs. Il donne accès à des publications renommées de genres variés couvrant divers secteurs. Plusieurs publications écrites sont également disponibles en format PDF (recherche par critères possible). Cet abonnement comprend 60 accès distants, à partir des différents pôles universitaires des 6 universités

* **Le Centre Financier Campus Développement Durable**

***Le Campus Développement Durable*** : La ComUE accompagne la démarche de développement durable des établissements. La démarche se poursuit avec la mise en place d’un plan de déplacement Mobilités Urbaines Campus qui regroupent des actions collectives et des actions expérimentales individuelles afin de réduire les émissions de polluants liés aux déplacements. Dans le cadre des travaux menés sur la Troisième Révolution Industrielle, il a été proposé aux universités régionales de s’engager dans le projet « Université Zéro Carbone » à l’horizon 2050. Le budget soutenu par la Région permet l’appui au montage des projets Campus Zéro Carbone des établissements ainsi que la sensibilisation et appropriation par des étudiants ambassadeurs afin de déployer la démarche en 4 ateliers depuis la créativité jusqu’à la conception des projets.

La baisse du budget comparativement à 2016 est due à l’assistance pour l’animation des ateliers étudiants financée directement par le Conseil Régional.

* **Le Centre Financier Campus Numérique**

***Le Campus Numérique*** : La ComUE Lille Nord de France s'investit durablement pour mener à bien des projets numériques structurants à destination de la communauté régionale de l'enseignement supérieur et de la recherche, dans la continuité des actions initiées par l’UNR (Université Numérique en Région) et fait évoluer sa politique numérique pour répondre aux enjeux économiques, organisationnels et éducatifs de la révolution numérique actuelle.

Les trois axes de la stratégie sont : l’utilisation du numérique comme levier de transformation de l’enseignement supérieur et de la formation tout au long de la vie en région, en permettant l’évolution de la pédagogie et en facilitant l’accès aux études de tous les publics et en renforçant notre attractivité, la mutualisation des E-infrastructures pour l’accès aux services (cloud, calcul intensif…) s’appuyant sur le très haut débit, rôle déterminant pour la modernisation, la qualité des moyens mis à disposition des enseignants/chercheurs, des personnels, des étudiants et notre attractivité et l’articulation régionale/nationale optimale.

Les dépenses concernent la mise en place de nouveaux espaces d’apprentissage, les projets UNR , Noropale, la carte multiservices, le groupement d’achat pour les sciences de l’ingénieur, les projets MOOC, l’hébergement régional, le passage au très haut débit, le schéma directeur des services mutualisés,… . Ces dépenses sont la conséquence de l’importante évolution du budget en 2017. Elles sont couvertes par des subventions et/ou reversements des établissements.

* **Le Centre Financier Recherche**

***Recherche et valorisation*** : La ComUE assure la coordination des politiques des établissements dans le cadre des grands schémas stratégiques qui viennent structurer l’ESR afin de contribuer à l’accroissement du rayonnement scientifique des membres de la ComUE auprès des chercheurs, des étudiants, des entreprises et de l’international, de soutenir l’émergence de projets scientifiques communs, de suivre les projets du CPER, ….

Pour ce faire, elle s’appuie sur les 8 réseaux thématiques régionaux (santé, environnement, transports, SHS, STIC et maths, énergie, chimie-matériaux, agro-alimentaire) qui constituent un véritable appui dans les démarches des laboratoires engagées dans les appels d’offres nationaux et internationaux. Le budget permet un soutien à la réalisation d’un portail de la recherche, à la prise en charge d’expertises,….

La ComUE soutient les Presses Universitaires du Septentrion qui valorisent les diverses publications d’ouvrages à travers leur diffusion dans des revues spécialisées ainsi que la Bibliothèque Régionale de Recherche en Mathématiques, seule bibliothèque au nord de Paris, qui regroupe plus de 300 lecteurs, enseignants-chercheurs et doctorants des laboratoires de mathématiques de la région et permet des recrutements externes de qualité en mathématiques.

La SATT (Société d’Accélération de Transfert de Technologies) est l’outil de valorisation et de transfert des universités et des écoles en région. La ComUE participe au Conseil d’Administration et assure la gestion du Fonds National de Valorisation (FNV) jusque juillet 2017.

La diminution des dépenses de fonctionnement du service opérationnel recherche s’explique par la diminution des crédits accordés pour le Fonds National de Valorisation de la SATT. La ComUE percevra un montant de 315 000 € en 2017 correspondant à la période de 6 mois puisque la convention s’achève en juillet 2017. Les dépenses des autres projets restent constantes.

### Tableau des dépenses de la ComUE

|  |
| --- |
|  |



## 3 - Les ressources de la ComUE Lille Nord de France

**3.1 Aspects financiers**

31.1 La ComUE réalise des actions à forte valeur ajoutée collective que les établissements ont choisi de lui confier. Elle fonctionne, en partie, avec les ressources financières que ces établissements lui affectent.

La contribution des établissements membres au budget de la ComUE a été votée le 19 janvier 2015.

- 133 000 € pour les Universités de Lille 1, Lille 2 et Lille 3

- 57 000 € pour les Universités du Littoral Côte d’Opale, d’Artois, de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

- 114 000 € pour la FUPL

- 30 000 € pour l’Ecole des Mines et l’Ecole Centrale de Lille

- 15 000 € pour l’Inria et le CNRS

- 15 000 € pour les autres établissements associés. Les conventions sont en cours.

3.1.2 La dimension régionale permet aussi de bénéficier de subventions provenant en particulier des collectivités territoriales (Conseil Régional, Métropole Européenne de Lille).

Le montant global pour 2017 s’élève à 1 363 700 €.

3.1.3 L’Etat alloue des subventions sur des actions ponctuelles pour un montant total de 620 000 €.

3.1.4 La ComUE dispose de ressources propres (droits d’inscription des étudiants au Centre d’examens Français Langue Etrangère et à l’International Academy, participation financière des écoles doctorales au fonctionnement du Collège doctoral,…) pour un montant de 384 000 €.

3.1.5 Les établissements participent par des reversements à certaines actions de la ComUE (Carte multi services, patrimoine, UNR, Noropale, Sciences de l’ingénieur,…) pour un montant total de 2 607 000 €.

3.1.6 La ComUE effectuera un prélèvement sur le fonds de roulement pour les dépenses d’investissement pour un montant total de 1 338 000 €.

3.1.7 La ComUE reçoit des subventions de partenaires (NFID, MEDEF, …) pour un montant de 40 200 €.

**3.2 Aspects ressources humaines**

3.2.1 Les établissements contribuent également aux missions confiées à la ComUE par la mise à disposition de ressources en personnels.

3.2.2 La ComUE s’est vue dotée de 20 emplois, au titre du Contrat de site. Une partie de ces emplois a été utilisée pour remplacer des emplois contractuels, allégeant ainsi la contribution budgétaire de la ComUE.

3.2.3 La Comue recevra, dans le cadre du transfert des moyens de l’ESPE et du passage aux RCE, à compter du 1er janvier 2017, une masse salariale de 23 010 230 € (au titre du plafond 1) pour les postes ESPE et ComUE.

### Récapitulatif des recettes attendues

|  |  |
| --- | --- |
| **Origine** |  |
| Etablissements membres | 774 000 € |
| Etablissements associés | 225 000 € |
| Collectivités territoriales (Conseil Régional, Pôles métropolitains) | 1 363 700 € |
| Etat | 620 000 € |
| Ressources propres (droits d’inscription, participation écoles doctorales) | 384 000 € |
| Autres aides (NFID, MEDEF,…) | 40 200 € |
| Etablissements (reversement sur actions ponctuelles) | 2 607 000 € |
| Dotation masse salariale (Ministère) | 23 010 230 € |
| Prélèvement sur fonds de roulement (recettes constatées en 2016 pour des dépenses en 2017) | 1 338 000 € |
| **Total recettes** | **30 326 130€** |

## 4- Budget des Autres Programmes Universitaires (Plan Campus Grand Lille et EquipEx)

**4.1 Plan Campus Grand Lille**

4.1.1 Dans le cadre du Plan Campus Grand Lille, deux opérations de partenariat public-privé (PPP) dénommées contrats de partenariat (CP) sont en cours :

- Le CP1 : il concerne trois opérations : Bâtiment D, Institut Chevreul et l’Animalerie, sur la Cité Scientifique à Villeneuve d’Ascq, pour un montant de 45,7 Millions €

Subventions : 5 M€ pour Chevreul

La signature du contrat de partenariat a eu lieu fin octobre 2016

Les mises à disposition sont prévues fin 2018/mi 2019

Durée du contrat 25 ans

-Le CP2 : il concerne trois opérations : Pôle Formation Santé (PFS) et Eurasport sur le site du Campus santé à Lille et IMMD-LEA (Institut du Marketing et du Management et de la Distribution- Langues Etrangères Appliquées) à Roubaix, pour un montant de 52,8 Millions €

Les mises à disposition se sont tenues en 2016

Durée du contrat 25 ans

4.1.2 Une opération en loi MOP (Maîtrise d’Ouvrage Publique) est également en cours, sur le site de la Cité Scientifique :

- Le COSEC (Complexe Sportif Evolutif Couvert) : réhabilitation et extension du bâtiment et réhabilitation d’une plaine de jeu et création d’un terrain synthétique.

Loi MOP

Début des travaux (terrains extérieurs) : juin 2016

Début des travaux du COSEC : octobre 2016

Réception (terrains extérieurs) : octobre 2016

Réception du COSEC : printemps 2018

**4.2 EquipEx**

Le projet EquipEx (ImaginEx BioMed) a été financé dans le cadre des PIA (Programmes d’Investissement d’Avenir) par l’ANR et le FEDER en investissement pour la 1ère tranche 2011-2014 et par l’ANR en fonctionnement pour la 2ème tranche 2015-2019. Les dépenses concernent des contrats de maintenance pour un montant de 180 000 € par an.

Une somme de 15 000€ en fonctionnement et 175 000€ en investissement correspondent à des commandes d’années antérieures dont nous avons reçu la facture en 2016. Ces sommes étaient inscrites au Budget Rectificatif n°2.

**4.3 PRREL « Ambitions »**

Le programme PRREL « Ambitions » permet à des lycéens de 2nde, 1ère et terminale ou étudiants de BTS, DEUST ou DUT 2, en priorité des boursiers du Supérieur d’être accompagnés par un enseignant référent pour un suivi personnalisé et d’un tuteur étudiant pour une aide méthodologique et des activités liées à la découverte des filières du supérieur. Ce programme est financé par la Région sur des fonds FSE.

### Tableau de synthèse des dépenses



## 5- Opérations pour compte de tiers

5.1 Fonds National Valorisation de la SATT

L’ANR apporte son soutien à destination d’achat de prestations (sensibilisation/formation, cartographie des laboratoires, détection des besoins des entreprises, appui à la négociation de brevets, gestion d’un portefeuille de brevets,…) dans le cadre du Fonds National Valorisation de la SATT, la ComUE reçoit les montants attribués à l’URCA (Université de Reims Champagne Ardenne), l’UPJV (Université de Picardie Jules Verne) et au CNRS (Centre National de Recherche Scientifique). Elle devra procéder au reversement de cette somme (118 125 €).

5.2 ESPE

L’ESPE procédera au reversement de la sécurité sociale des étudiants pour un montant de 230 000 €.

5.3 TVA sur opérations Campus Grand Lille

La ComUE procédera à la compensation de la TVA pour les opérations Campus Grand Lille pour un montant de 985 030 €.

## 6- Budget agrégé de la ComUE « Actions ComUE, Budgets Autres Programmes Universitaires et Budget Primitif Intégré de l’ESPE »

Le budget agrégé des dépenses de la ComUE s’élève à 86 526 093 € en autorisations d’engagement et à

42 351 185 € en crédits de paiement.

### Budget agrégé des dépenses



## 7- Etats Budgétaires

En complément de la note de présentation, les états soumis au vote du conseil d’administration sont joints :

* Tableau des autorisations d’emplois (n°1) (soumis au vote du conseil d’administration) ;
* Tableau des autorisations budgétaires (n°2) (soumis au vote du conseil d’administration). Il vise à présenter les autorisations budgétaires en autorisations d’engagement et crédits de paiement par nature de dépenses, et les prévisions de recettes;
* Tableau d’équilibre financier (n°4) (soumis au vote du conseil d’administration). Il présente le besoin de financement et les financements ;
* Tableau sur la situation patrimoniale (n°6) (soumis au vote du conseil d’administration). Il décrit la prévision de l’activité courante de l’organisme pour l’exercice 2016, en regroupant l’intégralité des produits et charges.

Les états présentés pour information du conseil d’administration sont :

* Tableau des dépenses par destination et recettes par origine (n°3);
* Tableau des opérations pour compte de tiers (n°5);
* Plan de trésorerie (n°7);
* Tableau des opérations sur recettes fléchées (n°8);
* Tableau des opérations pluriannuelles (n°9).

Afin d’assurer une meilleure lisibilité du budget agrégé de la COMUE, des tableaux complémentaires pour les dépenses par destination et recettes par origine sont transmis pour information du conseil d’administration. Ils reprennent les budgets de la COMUE pour les missions support, de l’Ecole supérieure du professorat et de l’éducation, d’Equipex et de Campus Grand Lille.